



Article publié le 7 janvier 2020

Créer, reprendre, transmettre une librairie, le guide

L'Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur a publié **Créer, reprendre, transmettre une librairie** pour accompagner les porteurs de projets, à l'occasion des Rencontres nationales de la librairie en juillet 2019.

La France compterait — d'après les données du Syndicat de la Librairie française — près de 25 000 points de vente du livre. Parmi eux, seuls 15 000 exerceraient une activité régulière de vente de livres, dont 2 500 à 3 000 de façon significative ou principale.

Structures régionales pour le livre, syndicats, associations de libraires et organismes de formation évaluent à 15 % environ — soit 225 — le nombre de librairies qui transmettront leur activité à l'horizon 2025.

En Région Auvergne-Rhône-Alpes par exemple, on compte une dizaine de librairies en transmission à ce jour. Même si plusieurs villes ont vu leur librairie fermer depuis 2016, les créations comme les reprises se poursuivent, 16 créations et 18 reprises de 2016 à 2018, 3 créations et 4 reprises en 2019, et pour 2020, 2 créations et 4 reprises d'ores et déjà engagées.

Reste qu'il est toujours long et laborieux pour un cédant de trouver un repreneur, pour un créateur de s'orienter dans le mille-feuille des aides à la création/reprise, de trouver les bons interlocuteurs ou les formations adaptées à son projet.

Créer, reprendre, transmettre une librairie, le guide

Le sujet de la création, de la reprise et de la transmission questionne et soulève de nombreuses problématiques : Quel est le parcours type ? Quelles sont les formations appropriées ? Quelles sont les aides existantes ? Et surtout comment concevoir son projet ? Comment établir au mieux son prévisionnel, penser son implantation, calculer sa rotation ?

Autant d'interrogations qui trouvent dans le guide pratique publié par l'Agence régionale du Livre

Provence-Alpes-Côte d'Azur des réponses, des outils concrets et une méthodologie pour les porteurs de projet.

Au sommaire

- Préparer son projet
- Construire son dossier de création ou de reprise
- Transmettre, reprendre une librairie
- Le cycle de financement d'une librairie
- Financer une création ou une reprise
- Outils

Des calculateurs en ligne personnalisables

La version en ligne du guide donne accès à plusieurs calculateurs modélisés permettant d'intégrer ses propres données et de réaliser simulations et évaluations : étude de marché, construction du prévisionnel financier, évaluation du stock.

Télécharger le guide

[Créer, reprendre, transmettre une librairie \(format PDF\)](#)

L'Agence et les ateliers 2020

L'accompagnement des porteurs de projets à travers le conseil et l'expertise est au cœur de la mission Économie du livre. Opérateur des dispositifs de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et dans le prolongement des politiques de soutien à la librairie portée par ces dernières, l'Agence organise plusieurs ateliers à destination des libraires, créateurs, repreneurs, comme cédants :

- Atelier "Créateurs, repreneurs : faire le point sur le prévisionnel" : **lundi 20 avril 2020** à Lyon
- Atelier "Transmettre sa librairie" : **lundi 27 avril 2020** à Lyon
- Atelier "Créateurs, repreneurs : point d'étape" : **lundi 11 mai 2020** à Lyon.

Pour connaître le programme des prochains ateliers, vous inscrire et ne rien manquer de l'actualité du secteur :

[Abonnez-vous à la Lettre d'Infos Libraires](#)

Pour plus d'informations sur les accompagnements :

Narges Temimi, chargée de mission Économie du livre : n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org